

SITUATION INTERMÉDIAIRE

N'ATTENDEZ PLUS VOTRE BILAN
POUR FAIRE UN POINT SUR LA
SITUATION DE VOTRE ENTREPRISE



Connaître la situation de votre activité pour vous permettre d'être réactif

QUELLES SONT VOS INTERROGATIONS ? EN TANT QUE DIRIGEANT, VOUS SOUHAITEZ :

- Disposer des chiffres récents et précis
- Étudier la performance de votre entreprise
- Améliorer le suivi de la gestion de votre entreprise
- Une aide au pilotage de votre entreprise
- Une aide à la prise des décisions stratégiques et correctives
- Répondre à la demande de vos partenaires financiers (banque, ...)
- Obtenir une analyse réelle de l'évolution de l'entreprise entre 2 bilans
- Valoriser votre entreprise en cours d'exercice
- Rassurer vos partenaires avec des informations fiables, en leur montrant le chemin parcouru ou pour expliquer l'intérêt d'une stratégie choisie
- Visualiser les conséquences d'un choix de gestion
- Disposer d'un document reconnu par les partenaires de l'entreprise
- Avoir les éléments pour négocier avec les partenaires
- Faire face aux événements qui perturbent les prévisions et objectifs annuel (difficultés, nouvelle activité, conjoncture...) et avoir une base pour fixer de nouveaux objectifs.

NOUS VOUS PROPOSONS :

L'établissement d'un arrêté de compte pendant l'exercice comptable, avec les chiffres réels de votre activité. C'est vous qui décidez de la fréquence et de la date de la situation intermédiaire (trimestrielle, semestrielle ou autre)